

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1^{er} décembre 2022

DES MATERNITES S'ENGAGENT POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT DES TOUT-PETITS

Réunies le 29 novembre à Angers à l'occasion d'une journée-bilan sur l'amélioration de leurs pratiques en matière de santé environnementale, 12 maternités publiques et privées des Pays de la Loire ont partagé leurs retours d'expérience et leurs réalisations concrètes menées dans chacun de leurs établissements.

Représentant 76% des naissances de la région, ces 12 maternités volontaires (1) bénéficient d'un plan d'accompagnement collectif en santé environnementale financé et accompagné par l'ARS Pays de la Loire et la Mutualité Française Pays de la Loire.

Lancé en 2021 sur une période de deux ans, le programme « Santé environnementale en maternité : agir ensemble ! » vise à limiter l'exposition aux polluants intérieurs des nouveau-nés, de leurs mères et des professionnels au sein des maternités. Les parents sont également sensibilisés aux enjeux de santé environnementale du jeune enfant pour la préparation de la chambre de bébé et le retour à domicile.

Avec l'appui technique du bureau d'études « Primum non nocere » (2) et après une phase de diagnostic, les maternités ont identifié 6 chantiers prioritaires à travailler collectivement : l'utilisation des produits cosmétiques, les produits et techniques de nettoyage des locaux, les achats des produits, le lait infantile, les couches et l'exposition des professionnels au formol.

C'est autour des initiatives concrètes, déclinées dans le cadre de ces 6 chantiers, que les maternités ont pu échanger lors de la journée du 29 novembre.

Parmi les réalisations figure une charte des achats responsables en santé environnementale. La charte intègre notamment des critères de choix au regard de la composition des produits, de la recyclabilité des emballages et du coût global du produit sur l'ensemble de son cycle de vie (acquisition, utilisation, élimination). Le 29 novembre, cet outil a fait l'objet d'une signature marquant l'engagement des maternités.

Plébiscités par les maternités, cette dynamique collective et ce lieu d'échange de pratiques autour de la santé environnementale seront maintenus au-delà du plan d'accompagnement des deux ans.

1 : **En Loire-Atlantique** : CHU de Nantes, CH de Saint Nazaire, Clinique Santé Atlantique, Clinique Jules Verne. **En Maine-et-Loire** : CHU d'Angers, CH de Cholet. **En Mayenne** : CH de Laval. **En Sarthe** : CH du Mans, Maternité du Tertre Rouge. **En Vendée** : CHD Vendée, CH Côte de Lumière, CH de Fontenay-le-Comte.

2 : « Primum non nocere » est une agence à mission RSE, disposant d'une expertise en santé environnementale dans le secteur sanitaire.

Contact presse :

En pièce jointe à ce CP : Photo de la journée du 29/11 avec légende

ARS Pays de la Loire :

- contact presse : Département Communication
06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr

Mutualité Française Pays de la Loire :

- contact technique : Gaëlle Violet / 06 27 99 15 82 / gaelle.violet@mfpl.fr
- contact presse : Annie Lebrun-Le Gall / 06 13 42 16 74 / annie.lebrun-legall@mfpl.fr